



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E108827

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/10/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 13/04/2015
11 500

Raison sociale : SOTTON PERE ET FILS

9 RUE DE L'ARTISANAT
42300 MABLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE 439633322RCS

Siret : 439 633 322 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8200039

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 142161156 H 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 142161156 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Téléphone : 04 77 71 28 95

Portable : 06 10 03 01 17

Site Internet : www.etsotton.fr/

E-mail : contact@ets-sotton.fr

Responsabilité légale :

SOTTON DAVID PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 3101 PROB | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 31/01/2023 |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 31/01/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 31/01/2023 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 31/01/2023 |
| o Fenêtres de toit | 31/01/2023 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 31/01/2023 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 31/01/2023 |
| o Isolation des combles perdus | 31/01/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.